



A rendre avant
le 12 juillet 2017

• Nom et Prénom de l'enfant _____

• Ecole _____ • Classe _____

• Nom de l'enseignant _____

REPAS REGULIERS

*Cochez les cases correspondantes au(x) jour(s) où l'enfant mangera régulièrement.
Si les horaires de travail du ou des parents sont différents d'une semaine à l'autre,
indiquez les jours de cantine correspondants.*

Semaine 1

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Semaine 2

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

REPAS OCCASIONNELS

Remplir la fiche enfant si votre enfant ne mange que de façon occasionnelle au restaurant municipal. Vous aurez simplement à prévenir le service par téléphone AVANT 8h30 le jour de la prise du repas.

Déclare accepter le règlement intérieur du restaurant municipal et déclare l'accepter sans réserve.

Aulnat, le

« Lu et Approuvé »
Signature